

Section PIC Paris Nord Gonesse et STM

Syndicat CFDT SF3C 64 rue de Saintonge 75003 Paris © 01.40.29.82.00 Mail : contact@cfdtsf3c.org

Métiers en PIC et promotion N'oublions pas les STM...

Vous avez pu le lire dans nos déclarations préalables aux diverses audiences tant locales qu'à la DOTC, la CFDT n'a pas arrêté d'interpeller La Poste sur la mise en place de sites de tri manuel. Pour la CFDT, ce type de centre n' offrait aucune possibilité d'évolution professionnelle puisque tous les postes étaient de classe l. Pour nous, les agents des STM rattachés à la PIC ne devaient pas être exclus du dossier de revalorisation des métiers en PIC. En clair, vous deviez vous aussi avoir accès à la promotion.

■ Les métiers en PIC

Mercredi 18 juin, les organisations syndicales étaient reçues, sur la PIC Paris nord, en plénière pour une toute première présentation du dossier « revalorisation des métiers en PIC ».

Ce dossier vise à revaloriser les différents métiers existants sur les PIC à partir d'un référentiel national. Il est donc, vous le comprendrez directement lié au dossier promotion.

Sur la PIC Paris Nord, comme sur l'ensemble des PIC, la structure fonctionnelle de l'établissement va être modifiée. En clair, le nombre de postes de niveau I.2 diminuera au profit de poste en I.3, II.1, II.2, II.3, etc... **Ce sont 259 promotions qui seront accordées sur la PIC d'ici 2010**. 143 en I.3, 33 en II.1, 37 en II.2, 23 en II.3 et 17 en encadrement.

Nous avions raison de marteler, aujourd'hui les choses commencent à bouger !!!

Des postes de niveau 2 vont se créer sur les STM permettant d'intégrer des agents II.1 en reclassement du Louvre CTC; des brigades de tri de Paris 09 PPDC et de l'Espace des deux gares. Mais Pour la CFDT, ce n'est pas suffisant, La Poste doit allez au delà !!! Parmi ces 259 promotions à réaliser sur 2 ans, la Direction de la PIC ne doit pas oublier les agents des STM. C'est en ce sens que nous sommes déjà intervenus et que nous continuerons à le faire. Des postes doivent se créer tant en II.1, II.2, que II.3 sur les STM.

Pour que chaque salarié soit respecté, La CFDT s'est faire !!!